



Un locataire peut-il sous-louer (librement) un logement sur Airbnb ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 24/09/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 24/09/2019

Inquiet, vous soupçonnez votre locataire de sous-louer le logement que vous lui louez sur Airbnb. Vous vous demandez alors si la réglementation l'y autorise et, le cas échéant, comment vous pouvez mettre fin à cette situation. Voici quelques éléments de réponse...

Sous-location Airbnb : autorisé ou interdit ?

La sous-location Airbnb... Depuis quelques années, l'activité de location de logement d'habitation via des sites web comme Airbnb se développe. Si cette activité ne pose pas de problème lorsque le loueur est propriétaire de son logement, quand est-il lorsque le loueur est un locataire ?

... est interdite...

{ABONNEZ-VOUS}

Sous-location Airbnb : comment y mettre fin ?

Quand le propriétaire se rend compte que le locataire sous-loue via Airbnb, et qu'il n'a pas donné son accord à cette sous-location, il doit rappeler l'interdiction de la sous-location à son locataire par lettre recommandée avec AR.

Si la situation persiste...

{ABONNEZ-VOUS}